

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 lauréats dont 2 Grand Prix sur les trois concours nationaux d'innovation 2023 i-PhD, i-Lab et i-Nov : moisson 2023 exceptionnelle pour la SATT Aquitaine Science Transfert, son incubateur Chrysa-link et pour l'écosystème de la recherche et de l'innovation deeptech néo-aquitain !

Talence le 5 juillet 2023 – Chaque année, l'Etat, à travers le plan France 2030, récompense nationalement des projets porteurs d'une innovation forte, de rupture, les plus prometteurs parmi quelque 400 candidats.

Répondant à une volonté d'accompagnement dans le temps, ces trois prix voient les porteurs soutenus depuis la genèse de leur projet (**prix i-PhD**) jusqu'à un stade avancé du développement de leur jeune pousse (**i-Nov**), en passant par la phase de lancement de cette dernière (**i-Lab**).

A travers ces récompenses, les accompagnants régionaux sont également mis en lumière par la qualité des projets retenus dès leur détection dans les laboratoires de la recherche publique, autant que par le soutien apporté, que ce soit par l'investissement dans la maturation des preuves de concept ou l'incubation par la SATT Aquitaine et son incubateur Chrysa-link, par l'expertise des centres technologiques, tels qu'Alphanov pour l'optique et les lasers, ou encore par l'accompagnement des technopoles telles qu'Unitec et Bordeaux Technowest et à qui la SATT passe le relais dès que la start-up est créée.

Avec 8 lauréats dont 2 Grands Prix sur les concours i-PhD, i-Lab et i-Nov (voir ci-contre), 2023 restera pour tous ces acteurs de l'innovation en région un cru exceptionnel récompensant 8 projets et entreprises à des stades différents de leur maturité. La SATT est également particulièrement heureuse que les 2 Grands Prix 2023 soient remis à des femmes chercheuses et entrepreneuses !

LES LAUREATS AQUITAINS 2023 :

CONCOURS I-PHD : lancé en 2019 par le Gouvernement en partenariat avec Bpifrance, et s'adressant aux jeunes chercheurs, le concours i-PhD vise à valoriser leurs travaux pour créer des startups en rupture technologique, en lien avec les structures de transfert de technologie et les laboratoires de recherche publique. Chaque lauréat bénéficie, outre la visibilité, d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet (mentorat, accès privilégié à la bourse French Tech, temps forts immersifs dans l'écosystème deeptech, outils de promotion pour les Grands Prix).

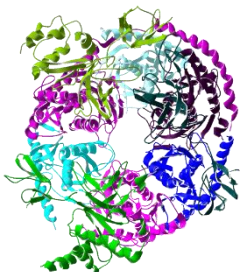
- **Lauréate et Grand Prix : Lisa-Marie Monteiro pour le projet ValoSed** : le projet ValoSed, réalisé en collaboration avec les Ports de la Gironde, des entreprises du Travaux Publics et le laboratoire I2M, Institut de Mécanique et d'Ingénierie (université de Bordeaux, CNRS, Bordeaux INP, Ensam), permet d'ouvrir la voie à la valorisation des sédiments de dragage non immergeables pour la fabrication de bétons écologiques. Cette application innovante permet de réduire les coûts économiques et environnementaux des matériaux cimentaires utilisés dans les Travaux Publics. ValoSed a été accompagné par Chrysa-link, incubateur de la SATT Aquitaine, pour la constitution de son dossier de candidature au concours.

- **Lauréat : Simon Dubuis pour le projet NL Optics** : NL Optics propose un instrument de mesure innovant et facilement pilotable à destination des fabricants de composants photoniques miniatures permettant de sonder la qualité des surfaces de leurs produits. En utilisant une méthode d'analyse optique rapide, non-destructive et multi-usages, les industriels n'auront plus à coupler plusieurs techniques et économiseront à la fois du temps et de l'argent sans compromettre la fiabilité des analyses. NL Optics est incubé par Chrysa-link, incubateur de la SATT Aquitaine ; le laboratoire d'origine des travaux de recherche est l'Institut des Sciences Moléculaires, ISM (université de Bordeaux, CNRS, Bordeaux INP).
- **Lauréat : Yadaly Gassama pour le projet FluoChlor** : Une nouvelle manière de traiter de la maladie de Parkinson est maintenant possible. Avec une approche innovante basée sur la découverte de nouveaux mécanismes, FluoChlor propose un nouveau traitement médicamenteux permettant de soigner la maladie de Parkinson, en prenant à la fois en compte les symptômes moteurs mais aussi non moteurs de la maladie et en permettant une réelle solution pour les patients parkinsoniens. Le comité d'investissement et le conseil d'administration de la SATT ont donné leur accord pour un investissement de 434 k€ dans la maturation et l'incubation du projet FluoChlor, issu du laboratoire IMN, Institut des Maladies Neurodégénératives (université de Bordeaux, CNRS).

CONCOURS I-LAB : connu précédemment comme le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, il concerne toute personne physique ayant pour projet la création sur le territoire français d'une entreprise de technologies innovantes. L'entreprise portant le projet ne doit pas avoir été créée plus de deux ans avant la participation au concours. Lors de la précédente édition, en 2022 :

- 396 candidatures ont abouti à l'élection de 78 lauréats dont 10 Grands Prix.
- 70% des lauréats issus de la recherche publique et portés par des SATT.
- 70% des brevets ont été déposés par des établissements de recherche publique.

Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et opéré par Bpifrance, i-Lab finance les meilleurs projets de recherche et de développement pour la finalisation du produit, du procédé ou du service innovant, grâce à une aide financière importante (jusqu'à 600 K€ par projet) et un accompagnement adapté.



Lauréate, Grand Prix et coup de cœur du jury i-Lab 2023 : Sophie Bourzeix pour la start-up HEKAT : mûré au sein du centre technologique Alphanov grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, incubé à la SATT Aquitaine au sein de son incubateur Chrysa-link va désormais rejoindre la technopole Unitec, Hekat a pour objet de concevoir et fabriquer un instrument biomédical innovant pour caractériser en temps-réel des nano-objets biologiques comme les exosomes (*illustration ci-contre, source Wikipédia*) ou les virus. Le projet est issu du Laboratoire Photonique, Numérique et Nanosciences LP2N (université de Bordeaux, Institut d'Optique, CNRS) et du Centre de Recherche Paul Pascal, CRPP (CNRS, université de Bordeaux). Les EXOSOMES sont des nano-vésicules biologiques impliquées dans la communication cellulaire. Leur découverte révolutionne la médecine.

La France est dans le tiercé de tête des pays pour le nombre d'études cliniques liées à du diagnostic innovant autour de ces exosomes (la moitié a lieu en Nouvelle-Aquitaine). Les exosomes sont encore largement inexploitées faute d'outils adaptés permettant de les caractériser en temps-réel selon leur contenu.

- **Lauréat : Martin Aurientis pour la start-up Lepty** : Lepty s'est donné pour mission de concevoir une pile aluminium-air performante qui utilise le métal comme solution de stockage et de production d'électricité propre. Incubé à la SATT Aquitaine au sein de son incubateur Chrysa-link puis à la technopole Unitec, le projet Lepty est issu des travaux de recherche menés à l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux, ICMCB (CNRS, université de Bordeaux, Bordeaux INP). La SATT Aquitaine a investi 277 k€ dans la maturation du projet dès son origine.
- **Lauréat : Jérôme Magimel pour la start-up UGIEL** : Ugiel propose une nouvelle génération de pigments, à base de colloïdes métalliques. Ugiel tire parti des propriétés exceptionnelles de l'or et de l'argent pour donner à ses pigments une large gamme d'aspects colorés et de fonctionnalités. La technologie brevetée concédée à UGIEL consiste à enrober des particules micrométriques individuelles de support d'une couche d'or ou d'argent auto-organisée avec une résolution d'une dizaine de nanomètres. Incubé par la SATT au sein de son incubateur Chrysa-link puis à la technopole Bordeaux Technowest, le projet Ugiel a bénéficié d'un investissement de 207 k€ pour sa maturation technico-économique. Il est issu des travaux de recherche menés à l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux, ICMCB (CNRS, université de Bordeaux, Bordeaux INP).
- **Lauréat : Thomas Hennebel pour la start-up DIONYMER** : transformer les déchets organiques en matériaux polymères biodégradables est l'objectif de l'équipe Dionymer : proposer des alternatives bas-carbone pour remplacer les plastiques pétrochimiques ! Le projet Dionymer a été incubé à la SATT Aquitaine au sein de son incubateur Chrysa-link puis à la technopole Unitec, et soutenu par l'École Nationale Supérieure de Matériaux, d'Agroalimentaire et de Chimie (ex-ENSCBP) de Bordeaux INP.

Concours i-Nov : i-Nov est un dispositif de soutien financé par le plan France 2030 qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. Peut concourir toute entreprise, considérée comme une PME au sens communautaire, ayant un projet portant sur des travaux innovants, réalisés en France, dont le coût total est situé entre 1M€ et 5 M€, d'une durée de 12 à 36 mois.

- **Lauréat : Emmanuel Cuny pour la start-up RebrAln** : RebrAln propose un logiciel d'analyse d'imagerie médicale en vue de l'implantation d'électrode de stimulation cérébrale profonde. Co-fondée le 4 janvier 2021 par Emmanuel Cuny, Professeur de neurochirurgie de l'université de Bordeaux et praticien au CHU de Bordeaux, et Nejib Zemezmi, Docteur en mathématiques appliquées et calcul scientifique chez Inria, la start-up RebrAln s'attaque au ciblage des zones du cerveau à l'origine des maladies du tremblement essentiel et de Parkinson traitées par Stimulation Cérébrale Profonde (SCP). RebrAln est soutenue depuis le début par le CHU de Bordeaux, l'université de Bordeaux et INRIA, qui a investi 100 000 euros en 2018 dans le projet. La SATT Aquitaine a pour sa part investi 204 000 euros depuis avril 2020 pour aider à la maturation de la preuve de concept technique et clinique du projet et financer la protection par brevet. RebrAln a été incubé à la SATT Aquitaine au sein de son incubateur Chrysa-link puis à la technopole Unitec.

A propos de la SATT Aquitaine Science Transfert : filiale de Bpifrance et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Aquitaine, dont l'université de Bordeaux, l'université de Pau et des Pays de l'Adour, le CNRS, Bordeaux INP et INSERM, Aquitaine Science Transfert (la SATT Aquitaine) assure la négociation de la recherche partenariale pour le compte de ses établissements, protège la Propriété Intellectuelle des résultats de

recherche et valorise les innovations des chercheurs académiques, en investissant très tôt dans la réalisation de la preuve de concept des inventions et en les transférant vers les entreprises et le monde socio-économique. La SATT Aquitaine porte l'incubateur Chrysa-link pour aider les chercheurs à créer leur start-up deeptech. Avec ses partenaires et établissements, Aquitaine Science Transfert a notamment accompagné, dès le stade de la recherche, les projets Treefrog Therapeutics et Corlieve Therapeutics. Membre du Réseau SATT, la SATT Aquitaine est financée par le programme France 2030, son incubateur est co-financé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Contact

SATT Aquitaine Science Transfert

Yann Mondon, Directeur marketing et communication

06 30 51 22 94 - y.mondon@ast-innovations.com